



IMMEUBLE Anatole France - Herbaut

L'annonce d'un immeuble de 6 étages (77 logements) par Kaufman et Broad dans ce secteur est insensée.

Dans ce secteur UA la hauteur maximum en façade est de 17 mètres et totale maximum de 20 mètres.

Cela correspond (dixit les services d'urbanisme opérationnel) à un R + 5 (rez-de-chaussée plus 5 étages).

La question est posée.

Comment en conseil de quartier un Promoteur peut-il faire des propositions de cette nature, en présence de Mr Challier maire-adjoint à l'urbanisme. Quel mépris des habitants.

Ils attendent peut-être la réaction des habitants, les pétitions pour annoncer une transaction à 5 étages.

Dans le même temps Mr Challier annonce une « charte construction durable ».

C'est gagné pour faire diminuer encore la confiance dans les pouvoirs publics et les discours écologiques creux.

Pour AULNAY ENVIRONNEMENT il n'y aura pas de R + 6 en zone UA (normale) comme prévu par le règlement d'urbanisme voté en 2008.

Nous nous y opposerons par tous les moyens.